

Nouveau corps des psychologues de l'éducation nationale Mouvement psyEN 2018

Dispositions générales

- ✓ Tous les personnels appartenant au corps des psychologues de l'éducation nationale nouvellement constitué par le décret 2017-120 du 1er février 2017 **peuvent participer au(x) mouvement(s)** – spécifique(s) académique et/ou intra académique - organisé(s) **dans leur spécialité uniquement** : « éducation, développement et apprentissage » **ou** éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle ».
- ✓ Tous les personnels appartenant au corps des psychologues de l'éducation nationale de la spécialité « éducation, développement et apprentissage » peuvent participer au mouvement intra académique s'ils souhaitent changer d'affectation à l'intérieur de l'académie de Versailles qui regroupe les départements du 78, 91, 92 et 95.



Si le candidat exprime un vœu large (COM, GEO, DPT, ACA...) il pourra être muté sur n'importe quelle circonscription de la zone ciblée par ce vœu large.

Ex : un vœu DPT en Y0011/PS1D cible tous les postes vacants ou susceptibles de l'être de toutes les circonscriptions du département

Situation des psychologues scolaires détachés dans le corps des PSYEN

Les professeurs des écoles psychologues scolaires, actuellement détachés dans le nouveau corps des psychologues de l'éducation nationale ont la possibilité de **choisir entre** :

- une participation au mouvement intra académique des psychologues de l'éducation nationale spécialité « éducation, développement et apprentissage »
- une participation au mouvement départemental des personnels du premier degré (se référer aux circulaires départementales).
- Quand il n'y a qu'un seul CIO dans la commune, pour obtenir la bonification de rapprochement de conjoint ou de mutation simultanée, saisir le vœu COM (commune) du CIO, et non pas le code précis du CIO.
- Quand la circonscription correspond à une commune, pour obtenir la bonification de rapprochement de conjoint ou de mutation simultanée, saisir le vœu COM (commune) de la circonscription, et non pas le code précis de la circonscription.

ATTENTION

**S'ils obtiennent une mutation dans le cadre du mouvement départemental des personnels du premier degré, il sera mis fin à leur détachement.
Toute double participation, entraînera automatiquement l'annulation de la demande de mutation au mouvement départemental organisé pour les personnels du premier degré.**

Pour les PSYEN premier degré, les accusés de réception des demandes de mutation seront envoyés par courrier électronique dans les circonscriptions en charge de les transmettre aux candidats.